

Notice du concours ECC-CNC

Admission sur CPGE

École Centrale Casablanca

Session 2020

Ce concours est ouvert aux candidats éligibles au Concours National Commun. Il a vocation à identifier des élèves :

- ayant déjà atteint un niveau d'excellence dans une ou plusieurs disciplines scientifiques ;
- ayant la capacité à progresser rapidement dans des disciplines nouvelles pour eux.

Ce concours comporte des épreuves écrites et une épreuve orale. Les épreuves écrites sont celles du Concours National Commun (voir notice CNC). À l'issue de ces épreuves écrites, le jury d'admissibilité de l'ECC utilise les résultats d'admissibilité du CNC pour déclarer les candidats admissibles et éligibles à l'épreuve orale de l'ECC. L'épreuve orale est organisée par l'École Centrale Casablanca.

Toutes les épreuves portent sur les programmes des classes préparatoires marocaines, 1^{ère} et 2^{ème} année des filières MP, PSI et TSI.

Nombre de places offertes

Filières	Nombre
MP	80
PSI	20
TSI	9

Le nombre de places offertes est indicatif, le nombre réel de candidats retenus dépendant uniquement de leur niveau d'excellence.

Calendrier :

1. Inscription au concours : entre le 23 décembre 2019 et 20 janvier 2020

En plus des modalités d'inscription au CNC, les candidats souhaitant participer au concours de l'ECC doivent renseigner le formulaire d'inscription sur le portail eCPGE « <http://www.cpge.ac.ma/> » et sur le site de l'ECC « www.centrale-casablanca.ma ». Les candidats également inscrits à une école française devront indiquer dans ce formulaire leur numéro d'inscription SCEI.

L'inscription au concours ECC-CNC est gratuite et se déroule du 23 décembre 2019 au 20 janvier 2020.

Lors de l'inscription, il sera fourni au candidat un n° d'inscription ECC-CNC unique et un code-signature confidentiel qui seront nécessaires pour tout accès au portail et ce, jusqu'à la fin de la procédure d'intégration. En cas de problème technique, veuillez envoyer un message au contactconcoursCNC@centrale-casablanca.ma

L'inscription définitive au concours ECC-CNC ne sera acceptée qu'après la validation par la Présidence du CNC de l'inscription au CNC.

Les informations fournies par le candidat engagent sa responsabilité. En cas de fausse déclaration, le candidat sera exclu du concours.

Les données à caractère personnel collectées pour ce concours sont destinées à la gestion des candidatures et des admissions à ce concours. En validant son inscription, le candidat autorise automatiquement l'utilisation de ses données dans le cadre de l'organisation de l'épreuve orale et du processus d'intégration, notamment le partage de données avec les organismes des autres concours (SCEI pour les écoles françaises et CNC pour les écoles marocaines).

Le service de concours de l'ECC, s'engage à assurer la protection des données conformément à la réglementation au Maroc.

2. Admissibilité :

L'admissibilité au concours ECC-CNC suit les mêmes modalités que celles du CNC (voir notice CNC) : dates, durées, nature des épreuves écrites, centres d'écrit, etc.

Chaque candidat est crédité d'un nombre de points calculé à l'aide des mêmes coefficients d'admissibilité du CNC (voir notice CNC).

À l'issue des épreuves écrites et la proclamation des résultats par le jury d'admissibilité du CNC, l'ECC dresse la liste des candidats retenus pour passer l'épreuve orale de l'ECC. Cette liste sera publiée sur le portail eCPGE « <http://www.cpge.ac.ma/> » et sur le site de l'ECC « www.centrale-casablanca.ma »

3. Envoi de la convocation à l'épreuve orale

Cette convocation, envoyée par mail, notifie à chaque candidat admissible la date et le lieu de l'épreuve orale.

Cette épreuve sera programmée dans la période allant du 15 juin au 20 juillet 2020.

Les candidats doivent se conformer avec exactitude aux jours et horaires de passage de l'épreuve orale qui leur seront indiqués. Les candidats absents à cette épreuve seront éliminés.

4. Épreuve orale :

L'oral de l'ECC porte sur le Travail d'Initiative Personnelle Encadré (TIPE). La durée globale de cette épreuve est de 30 minutes :

- 15 minutes de présentation par le candidat de son TIPE ;
- 15 minutes d'échanges avec les examinateurs.

Cette épreuve permet au candidat de présenter son travail ainsi que la méthode de travail employée durant l'année scolaire écoulée. L'évaluation finale tient également compte de la présentation et des échanges avec les examinateurs.

Le candidat devra suivre les différentes phases relatives aux informations demandées pour le TIPE décrites dans la notice du CNC 2020. En plus, il devra déposer son dossier sur la plateforme avec la fiche de validation signée par le directeur des études de son centre. Pour les candidats libres, cette fiche doit être signée par le directeur du dernier établissement fréquenté durant leur deuxième année.

Le coefficient de l'épreuve orale de TIPE est le même que celui des épreuves TIPE du CNC.

Le planning détaillé du déroulement de l'épreuve orale et ses modalités feront l'objet d'une note qui sera publiée sur les sites Web de l'École Centrale Casablanca et sur le portail eCPGE (www.cpge.ac.ma).

5. Les résultats

À l'issue de l'épreuve orale, le jury dresse la liste, par ordre de classement, des candidats susceptibles d'intégrer l'ECC (candidats « classés »).

Pour prétendre intégrer l'ECC, les candidats classés ayant passé les concours français, devront positionner dans leur liste de vœux SCEI (avant le 24 juillet midi, heure de Paris) le choix de « Centrale Casablanca via CNC » et suivre la procédure commune d'intégration dans les écoles françaises (<https://www.scei-concours.fr/integration.php>).

Pour les autres candidats (non-inscrits au SCEI), une liste d'admis et une liste d'attente¹ seront publiées le 27 juillet à 14h. Les candidats de la 1^{re} liste d'admis devront procéder à leur inscription auprès de l'ECC avant le 29 juillet 2020 à 17h. Les candidats sur liste d'attente seront appelés en fonction des éventuels désistements de candidats admis selon les périodes suivantes :

- le vendredi 31 juillet à 14h pour une validation d'inscription au plus tard le 2 août à 14h.
- le vendredi 25 août à 14h pour une validation d'inscription au plus tard le 27 août à 14h.

La publication des résultats se fera sur le site www.centrale-casablanca.ma et sur le portail eCPGE. Les admis en seront de plus informés par courrier électronique.

Montant des frais de formation

Frais pour les trois premiers semestres de la formation :

- Les frais de scolarité sur les 3 premiers semestres peuvent être gratuits ou se situer entre 5 000 et 50 000 dirhams par an, en fonction du revenu de la famille ;
- Les frais de logement (résidence sur le campus de l'École) se situent entre la gratuité complète et 10 000 dirhams par an.

¹ Le système SCEI intègre déjà une liste d'attente.

Pour pouvoir éventuellement bénéficier d'une exonération sur les frais de scolarité et de logement, les candidats devront suivre la procédure décrite sur le site de l'ECC : <http://www.centrale-casablanca.ma/fr/concours-admissions-et-frais-de-scolarite/frais-de-scolarite>. Ils pourront, dans un premier temps, obtenir une simulation (à titre indicatif) des frais de scolarité et de logement. Le taux d'exonération sera confirmé après l'admission définitive à l'ECC et l'envoi de l'ensemble des pièces demandées.

Frais pour le reste de la formation :

Après les 3 premiers semestres, les élèves choisissent un parcours personnalisé et professionnalisant, qui comprend souvent des études à l'international, notamment dans les écoles du Groupe des Écoles Centrale. Les frais de scolarité sont alors de 50 000 dirhams par an pour tous (frais de logement – 10 000 dirhams par an pour tous).

Les élèves peuvent cependant bénéficier :

- d'un accès facilité à des prêts bancaires à taux préférentiels remboursables 6 mois après l'obtention de leurs diplômes, à leur entrée dans la vie active.
- de rémunération des entreprises lors de stages

L'École propose également des bourses de vie pour les élèves issus des catégories sociales les plus modestes. Les dossiers d'attribution de bourses de vie sont examinés à la rentrée, après l'inscription administrative.

* * *